



NOTE DE SYNTHESE ET ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Conjoncture

Le Monde a connu en 2020 l'une des pires crises sanitaire et économique de son existence contemporaine.

D'un point de vue économique, le PIB de la France a chuté de 8.3% en 2020, la plus forte baisse depuis la seconde guerre mondiale. L'Allemagne enregistre, quant à elle, une baisse de 5%. Celui de la zone euro affiche une chute de 6.8% nettement moins bien que les Etats-Unis -3.5%, la Russie -3.1% et la Chine +2.3%. Le monde économique souffre et, malgré le soutien et l'aide de l'Etat, beaucoup d'entreprises se trouvent en grande difficulté, les métiers de la restauration étant particulièrement impactés. Les plans de relance, en faveur des collectivités, incitent ces dernières à accélérer leurs projets afin de permettre au secteur du bâtiment et des travaux publics une pleine activité.

La crise sanitaire n'a pas épargné la France et, elle enregistre, à ce jour, 76 512 décès liés à la Covid-19 (chiffres au 1/02/2021). La pandémie n'est pour l'instant pas éradiquée. Les confinements successifs et le contexte général ont plombé le moral des français. Les grands oubliés, de cette crise, restent les jeunes : dépression, isolement, cours en distanciel pour certains et aussi une grande précarité.

La prévision de l'inflation qui devait être de 1% en 2020, se monte au final à 0.5% sur les 12 mois de l'année avec un mois de décembre à 0%. Les prix de l'alimentation ont maintenu leur croissance à 1.9% tandis que l'énergie a fortement baissé (-6.1%) dû à la diminution de la demande suite aux divers confinements et au recours au télétravail (moins de déplacements). Ce taux devrait se redresser progressivement en 2022 à 0.8% et se situer à 1% en 2023.

Pour 2021, la reprise économique n'est pas attendue avant le second semestre et, l'on s'attend à un certain nombre de liquidations judiciaires. La reprise pourra se faire si la pandémie est maîtrisée grâce aux vaccins et aux décisions politiques.

Espérons qu'au sortir de la crise, les enseignements de cette période permettront à tous d'avancer sereinement.

Au sein de la collectivité, le premier confinement a stoppé l'activité du service technique pendant une dizaine de jours. Par la suite, un roulement, entre agent de ce service, a été mis en place permettant ainsi de pallier au plus urgent et maintenir la commune dans un état de propreté suffisant. Les bâtiments publics ont fermé. Le service administratif a maintenu le lien avec les administrés, les agents se sont relayés au sein de la mairie afin de répondre au mieux aux demandes des administrés. L'école a fermé ses portes pendant 2 mois et demi.

Le deuxième confinement a été plus souple et moralement plus simple pour les équipes. Les enseignements du premier confinement ont permis de gérer au mieux cette période.

Les nombreux protocoles sanitaires ont nécessité aux équipes de s'adapter, de mettre en place une organisation en conformité avec ces règles et, de les faire respecter par tous les publics.

L'année 2020 aura été exceptionnelle, les dépenses réelles de fonctionnement baissent en moyenne de 8.19%. En investissement, les dépenses réelles sont plus importantes qu'en 2019 mais comportent en 2020 des restes à réaliser pour un montant de 390k€, ce qui ramènent les dépenses mandatées à 658k€. La pandémie a un impact sur les dépenses et recettes 2020. Les chiffres, entre 2019 et 2020, ne sont donc pas concordants.

Le projet de loi de finances pour 2021 ne sera pas un budget comme les autres avec une mission importante du plan « France relance », une stabilité des dotations et une diminution de la fiscalité locale compensée par l'Etat.

I-Section de fonctionnement

➤ Dépenses

Les charges de fonctionnement ont baissé en 2020.

Charges à caractère général

Les charges à caractère général baissent de 12.7%. On constate une baisse significative sur les dépenses suivantes :

- Une forte baisse de l'électricité -40.45%
- Une baisse automatique pour l'alimentation de la cantine puisque le service a été fermé pendant plus de 2 mois -40.77%
- L'entretien et réparations de voirie 33.39%
- Les assurances de 26.9%
- Fêtes et cérémonies de 74.36%

On note malgré tout une augmentation des frais de télécommunications de 14% et une somme qui n'apparaissait pas les autres années à l'article 637, les taxes prélevées en 2019 sur les budgets eau et assainissement pour le compte de l'agence de l'eau.

Une gestion rigoureuse et la mise en place systématique de consultations à chaque achat permettront de maîtriser les dépenses.

	Libellé	2019	2020	Variation	%
6041	ACHATS D'ETUDES	2 994,72	3 477,19	482,47	16,11%
6045	ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES	184,00	127,26	-56,74	-30,84%

60611	Eau	297,57	8 257,93	7 960,36	2675,12%
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	53 985,85	32 147,08	-21 838,77	-40,45%
60621	COMBUSTIBLES	25 487,33	15 764,20	-9 723,13	-38,15%
60622	CARBURANTS	12 867,32	5 180,54	-7 686,78	-59,74%
60623	ALIMENTATION	19 370,75	11 473,94	-7 896,81	-40,77%
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	4 240,07	4 530,06	289,99	6,84%
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	14 890,30	18 285,79	3 395,49	22,80%
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	5 078,59	4 455,45	-623,14	-12,27%
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	1 856,13	1 169,81	-686,32	-36,98%
6064	FOURNITURES ADMINIST.	2 995,07	3 473,76	478,69	15,98%
6067	FOURNITURES SCOLAIRES	4 422,98	3 851,44	-571,54	-12,92%
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	13 463,66	12 366,92	-1 096,74	-8,15%
611	Contrats de prestations de services	6 140,08	4 900,99	-1 239,09	-20,18%
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	2 560,00	690,00	-1 870,00	-73,05%
6135	LOCATIONS MOBILIERES	5 045,41	3 078,85	-1 966,56	-38,98%
61521	ENTRETIEN DE TERRAINS	8 389,17	13 845,80	5 456,63	65,04%
615221	Entretien Bâtiments publics	9 154,24	6 971,28	-2 182,96	-23,85%
615228	Entretien Autres bâtiments	760,80	114,00	-646,80	-85,02%
615231	Voiries	38 189,78	25 448,58	-12 741,20	-33,36%
615232	Entretien Réseaux	3 696,88	9 240,42	5 543,54	149,95%
61524	ENTRETIEN DES PLAGES	3 806,64	5 080,56	1 273,92	33,47%
61551	ENTRETIEN MATERIEL ROUL	1 722,12	9 558,51	7 836,39	455,04%
61558	ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERS	2 123,53	1 144,01	-979,52	-46,13%
6156	MAINTENANCE	18 224,26	13 557,85	-4 666,41	-25,61%
6161	Assurance Multirisques	16 999,92	12 426,96	-4 572,96	-26,90%
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	498,01	467,40	-30,61	-6,15%
6184	VERSEMENTS A DES ORGAN. DE FORMATION		225	225,00	
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 337,85	600,16	-737,69	-55,14%
6226	HONORAIRES	5 940,00	5 040,00	-900,00	-15,15%
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	1 015,62	3 192,08	2 176,46	214,30%
6228	REMUNER. INTERMEDIAIRES DIVERS	118,00	275,00	157,00	133,05%
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	389,98	791,08	401,10	102,85%
6232	FETES ET CEREMONIES	9 110,44	2 335,62	-6 774,82	-74,36%
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	678,57	1 448,40	769,83	113,45%
6238	ANIMATIONS ALSH	101,89	0,00	-101,89	-100,00%
6248	FRAIS TRANSPORTS DIV.	694,43	377,64	-316,79	-45,62%
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	855,83	630,90	-224,93	-26,28%
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEM.	4 645,19	3 964,97	-680,22	-14,64%
6262	FRAIS DE TELECOM.	11 618,73	13 251,71	1 632,98	14,05%
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	350,00	0,00	-350,00	-100,00%
6281	CONCOURS DIVERS	1 004,21	2 291,05	1 286,84	128,14%
62878	REMB. FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	2 101,00	0,00	-2 101,00	-100,00%
6288	Autres services extérieurs	210,00	286,56	76,56	36,46%
63512	TAXES FONCIERES	3 338,00	2 965,00	-373,00	-11,17%
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 279,29	1 741,10	-538,19	-23,61%

6355	TAXE ET IMPOTS SUR VEHICULE	143,76	0,00	-143,76	-100,00%
637	Autres impôts, taxes		15 596,50		
	Chapitre 011	325 377,97	286 099,35	-39 278,62	-12,07%

Les charges de personnel

Les charges de personnel ont baissé de 13.2% entre 2019 et 2020. Avant retraitement des salaires et charges, ce chapitre représente 42.39% des dépenses réelles de fonctionnement contre 50% à l'échelle nationale commune de même strate. Après retraitement, elles ne représentent plus que 39.85%.

Pour 2021, en tenant compte des évolutions, la masse salariale devrait représentée 43% des dépenses de fonctionnement.

	Libellé	2019	2020	Variation	%
6216	Personnel affecté par le GFP de rattachement	6 494,43	0,00	-6 494,43	
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	317,31	271,19	-46,12	-14,53%
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AUTRES CENTRES	6 951,64	5 711,41	-1 240,23	-17,84%
6411	PERSONNEL TITULAIRE REMUN. PRINCIPALE	333 951,58	295 618,77	-38 332,81	-11,48%
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE REMUN. PRINCIPALE	19 114,10	16 193,98	-2 920,12	-15,28%
64168	AUTRES EMPLOIS D'INSERTION	5 034,00	0,00	-5 034,00	-100,00%
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	55 067,82	46 905,15	-8 162,67	-14,82%
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	86 983,48	77 824,68	-9 158,80	-10,53%
6454	COTISATION AUX ASSEDIC	903,04	655,86	-247,18	-27,37%
6455	COTISATIONS POUR ASSUR. PERSONNEL TITULAIRE	21 246,21	22 515,78	1 269,57	5,98%
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	3 476,14	2 469,80	-1 006,34	
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	36,00	0,00	-36,00	
6488	AUTRES CHARGES		200	200,00	
	Chapitre 012	539 575,75	468 366,62	-71 209,13	-13,20%

Charges nettes charges de personnel	2017	2 018	2019	2020
Charges de personnel	543 513	551 369	539 576	468 367
Transfert budget annexe	47000	47 000	42000	0
Mise à disposition autre organisme	0	13 913	21387,2	9673
Agent ALSH (mandat)	0	10 159	6494,43	0
Rbst charges de personnel assurance			2603	18507

Charges nettes totales	496 513	500 615	480 080	440 187
Total DRF	1 140 210	1 203 176	1 179 342	1 104 659
% charge de personnel / DRF	43,55	41,61	40,71	39,85

Pour information, un agent a fait valoir une Autorisation Spéciale d’Absence (ASA) une partie de l’année 2020 et, a reconduit son absence. A savoir que lorsqu’un agent est en ASA, la collectivité le rémunère sans perte de salaire, la collectivité ne perçoit aucune aide complémentaire de l’Etat ou de l’assureur pour pallier à son remplacement. Le service technique fonctionne actuellement avec 3 agents.

Autres charges de gestion courante

Elles correspondent aux indemnités des élus, à la cotisation au SDIS, et aux subventions des associations et des écoles. La contribution au SDIS a baissé en 2020 de 16.8k€ mais, en contrepartie, la collectivité a versé une participation au centre de secours de 19.5k€. Le montant de 2020 a néanmoins baissé de 10k€. En 2021, les crédits budgétaires seront plus importants puisque le contrat d’association à l’école privée sera plus élevé (20k€, charges de l’école publique et nombre d’enfants).

	Libellé	2019	2020	Variation	%
6531	INDEMNITES	57 466,68	55 206,37	-2 260,31	-3,93%
6532	FRAIS DE MISSION			0,00	0,00%
6533	COTISATIONS RETRAITE	2 412,81	2 317,79	-95,02	-3,94%
6535	FRAIS DE FORMATION				
6541	Créances admises en non-valeur	39,39		-39,39	
6542	Créances éteintes	60,00		-60,00	
6553	SERVICE D'INCENDIE	79 916,04	63 070,00	-16 846,04	-21,08%
65548	Autres contributions centre de secours		19 494,66	19 494,66	
657362	SUBVENTION CCAS	6 000,00	0,00	-6 000,00	-100,00%
6574	SUBVENTIONS ASSOCIATION	134 011,23	129 141,43	-4 869,80	-3,63%
65888	Autres	2,40	1,72	-0,68	
	Chapitre 65	279 908,55	269 231,97	-10 676,58	-3,81%

Charges d’intérêts

Les charges d’intérêts baissent de 13%. En 2021, ces charges devraient sensiblement augmenter. Au vu des projets de la collectivité, un emprunt sera souscrit d’ici à la fin de l’année.

➤ Recettes

Les différents chapitres se décomposent de la façon suivante :

Code Article	Libellé Article	2019	2020	Variation	%
002	EXCEDENTS ANTERIEURS REPORTEES	0,00		0,00	
6419	REMB/REMUNERATION PERSONNEL	2 602,11	18507,31	15 905,20	611,24
6459	REMB/CHARGE SECU+PREVO	0,00		0,00	
	Atténuations de charges	2 602,11	18 507,31	15 905,20	611,24
7011	Vente d'eau		5 018,84		
701241	Redevance pollution		8 722,50		
70311	CONCESSION DS CIMETIERE	693,34	1540,34	847,00	122,16
70323	Redevance occupation du domaine public	249,00	263	14,00	5,62
704	TRAVAUX	455,00	0	-455,00	-100,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseign	24 329,70	15825,25	-8 504,45	-34,96
706811	Redevance asst collectif		471,2		
7068121	Redev modernisation de réseaux		1468,8		
7083	LOCATIONS DIVERSES	1 800,00	0	-1 800,00	-100,00
70846	MISE DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE AU GFP DE R	21 246,40	9672,69	-11 573,71	-54,47
70848	MIS A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTURES AUTRES ORC	6 486,87		-6 486,87	-100,00
70872	REMB FRAIS PAR LES BUDGETS ANNEXES	42 000,00	0	-42 000,00	-100,00
70871	Rbst frais par collectivité rattachement	0,00	126,28	126,28	
70876	RBST FRAIS PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	592,24	864	271,76	45,89
70878	Remboursement de frais	9 312,43	17754,59	8 442,16	90,65
	Produits de services, domaine et ventes diverses	107 164,98	61 727,49	-45 437,49	-42,40
73111	Taxes foncières et d'habitation	970 042,00	995108	25 066,00	2,58
7318	Autres impôts locaux			0,00	
73211	Attribution de compensation	21 423,05	20949,78	-473,27	-2,21
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercom.	38 954,00	41241	2 287,00	5,87
7336	DROITS DE PLACE	2 156,60	2140,75	-15,85	-0,73
7343	TAXES SUR LES PYLONES ELECTRIQUES	4 856,00	5086	230,00	4,74
7381	TAXE AFFERENTE AU DROIT DE MUTATION OU TAXE PU	56 603,70	65574,7	8 971,00	15,85
7388	AUTRES TAXES DIVERSES	9 353,24	9567	213,76	2,29
	Impôts et taxes	1 103 388,59	1 139 667,23	36 278,64	3,29
7411	DOTATION FORFAITAIRE	288 694,00	291904	3 210,00	1,11
74121	Dotation de solidarité rurale	57 632,00	58329	697,00	1,21
74127	Dotation nationale de péréquation	60 243,00	66427	6 184,00	10,27
744	FCTVA	8 558,55	6426,14	-2 132,41	-24,92
74712	Emplois d'avenir	2 433,93	0	-2 433,93	-100,00
74718	Subvention - Etat	3 929,55		-3 929,55	-100,00
7472	Participation région		645,05		
7478	SUBVENTIONS - PRODUITS LAITIERS	2 000,00		-2 000,00	-100,00
74834	ATTRIB. ETAT - COMPENS. AU TITRE EXON. T.F.	12 355,00	12304	-51,00	-0,41
74835	ATTRIB. ETAT - COMPENS. AU TITRE EXON. T.H.	50 915,00	53046	2 131,00	4,19
7484	DOTATION DE RECENSEMENT	4 425,00		-4 425,00	-100,00
7488	Autres dotations		2400		
	Dotations et participations	491 186,03	491 481,19	295,16	0,06
752	REVENUS DES IMMEUBLES	15 659,56	15813,8	154,24	0,98
75814	Redevance énergie hydraulique		146,55		
7588	Autres produits divers de gestion courante	4 552,86	7134,05	2 581,19	56,69
	Autres produits de gestion courante	20 212,42	23 094,40	2 881,98	14,26
7688	Autres	10,73	7,67	-3,06	-28,52
773	Mandats annulés		309,36		
775	PRODUITS DE CESSION D'IMMOBILISATION	80,00	1761	1 681,00	2 101,25
7788	Produits exceptionnels divers		7080,03		
	Produits exceptionnels		9150,39		

Atténuations de charges

La collectivité a perçu des remboursements d'indemnités journalières d'un montant de 18.5k€ puisqu'un agent a été en arrêt maladie pendant 10 mois.

Produits de services, du domaine et ventes diverses

Les sommes perçues par ce chapitre ont diminué de 45k€. Cette diminution est due à la non perception des remboursements de frais par le budget annexe eau mais aussi par l'arrêt de l'école (arrêt des services de cantine et garderie et de l'ALSH), pas de perception de recettes.

Les agents de l'école ont été mis à disposition de la Communauté de communes de Pleyben Châteaulin et du Porzay au service ALSH, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés avec l'accord des agents :

- ✓ 5h pour un agent le mercredi,
- ✓ 10h pour un autre le mercredi et 35h pendant les vacances scolaires.

En 2019, lors de la clôture des budgets eau et assainissement, les charges à payer et les produits à recevoir ont été rattachés en fin d'année sur ces budgets et, extournés sur le budget principal de la commune début 2020. Les recettes se sont avérées supérieures aux prévisions de 13.7k€.

En 2021, ce chapitre avoisinera les 70k€.

Impôts et taxes

Le montant des impôts directs évolue de 2.58 % dû à une augmentation (0.9% pour la TH pour ceux qui la paient encore et 1.2% pour les TF, 2.1% en 2019) et revalorisation des bases locatives. Pour rappel, la TH reste applicable sur les résidences secondaires et, leur revalorisation a été de 1.2% en 2020. La somme indiquée au BP 2020 était d'un montant de 1 050 966€ mais comprenait les allocations compensatrices perçues. La somme inscrite au BP aurait dû être de 985 616€.

Pour 2021, la revalorisation prévisionnelle de la TFPB sera basée sur l'indice des prix de la consommation harmonisée de novembre 2020 soit 0.2%, le coefficient applicable est donc de 1.002 soit quasi nulle.

Depuis 2020, 80% des foyers étaient totalement dégrévés de taxe d'habitation. Les 20% de foyers restants seront progressivement exonérés jusqu'à la suppression totale de la TH en 2023. Un nouveau schéma de financement des collectivités locales entre en vigueur en 2021 leur permettant d'être intégralement compensées de la perte du produit de taxe d'habitation via un coefficient correcteur afin de garantir le maintien à l'identique de la compensation à l'euro près de la perte de produits de la taxe d'habitation sur la résidence principale.

La dotation de compensation de l'EPCI diminue légèrement.

Les droits de mutation augmentent de 9k€ et varient en fonction des transactions immobilières sur la commune. Pour information, ils avaient baissé en 2019 de 57k€.

Dotations et participations

Les dotations en 2020 sont identiques à celles de 2019. Pour 2021, la loi de finances prévoit une stabilité des dotations.

Autres produits de gestion courante

Les loyers apparaissent dans ce chapitre et sont quasiment identiques entre 2019 et 2021. Les travaux de l'extension de la maison médicale étant achevés, en 2021, la collectivité percevra, en année pleine, les loyers des différentes professions médicales et paramédicales.

II- Section d'investissement

➤ Dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles

Ces dépenses concernent les frais d'études pour l'aménagement du bourg pour 9 360€ et l'acquisition de logiciel. Pour rappel, la collectivité a fait le choix, suite à la pandémie et à la fin de vie du système en place, de passer ses logiciels métiers sur le cloud pour 3 820€. La solution choisie a été moins onéreuse que prévue.

En 2021, la refonte du site internet viendra impacter ce chapitre. La commission de communication a auditionné deux candidats le 4 février et le conseil municipal du 20 février a validé une des prestataires. La messagerie va aussi être revue cette année. En fonction du choix du prestataire pour le site internet, la somme à créditer sera différente. Une somme de 15k€ est inscrite au budget pour 2021.

Subventions d'équipements versées

Il s'agit des participations aux travaux que la collectivité verse au SDEF dans notre cas. Le montant est variable en fonction des besoins de la commune. En 2020, la collectivité a mandaté pour 56.5k€. Pour 2021, il a été prévu une somme de 50k€.

Immobilisations corporelles

Ce chapitre correspond aux dépenses d'acquisition de terrains, du gros entretien du bâti et du non bâti et de l'acquisition de matériel.

Les chauffe-eaux des différents bâtiments ont été changés (vestiaires foot, salle Jean Mignon). Les radars ont été achetés pour un montant de 7 169€ ainsi que du petit matériel (équipement logement au-dessus de la poste, illuminations de Noël, matériel informatique pour la mairie et photocopieur de l'école).

La commune a renouvelé son matériel de transport (Véhicule Iveco et voiture électrique) pour un montant total de 39k€.

Pour 2021, l'équipement numérique des écoles sera réalisé pour un montant de 28k€ mais l'Etat subventionnera la moitié, les sommes ont déjà été votées et sont de ce fait inscrites en restes à réaliser.

La collectivité indiquera des crédits budgétaires afin de prévoir les dépenses de petits équipements (matériels technique, informatiques ou autres).

Immobilisations en cours

Dans ce chapitre, on retrouve les dépenses de gros travaux :

- La voirie pour un montant prévu de 220k€ ;
- Le solde du marché de l'extension de la maison médical pour 12k€ ;
- L'extension du centre nautique les RAR se montent à 149,8k€, il reste à indiquer au budget primitif 2021 75k€ et en recette la subvention de 112k€,
- L'aménagement du centre-bourg avec l'acquisition des bâtiments, leur déconstruction et la rénovation du bâtiment du futur Office de Tourisme Intercommunal pour un montant de 615k€.

Remboursement d'emprunt

Le montant pour 2020 se monte à 121 836€. Pour 2021, l'inscription sera un peu plus élevée. La collectivité a un besoin de 126k€ avec les emprunts en cours et, la souscription d'un emprunt aura un impact très minime sur l'inscription budgétaire puisqu'il ne s'effectuera qu'en fin d'année. On peut néanmoins prévoir un montant de 140k€.

- Recettes d'investissement

Dotations

Ce chapitre comprend le FCTVA d'un montant de 55k€ pour 2020 et la taxe d'aménagement pur 19k€. Ces montants sont variables en fonction, pour le premier des investissements de l'année passée et pour le second des constructions nouvelles.

En 2020, l'affectation du résultat se monte à 407,5k€ contre 557k€ en 2019. Le montant affecté doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat d'investissement de clôture et du solde des restes à réaliser). Fin 2020, ce besoin de financement s'élève à 378 148.62€. En fonction de la décision des élus, ce montant minimum pourra être proposé lors du vote du budget et affecté de la section de fonctionnement en section d'investissement. Pour information le résultat de la section de fonctionnement se monte à 730 650.06€ pour 2020 (639 307.59€+91 346.47€ de régularisation par rapport au résultat de la trésorerie suite au transfert des résultats des budgets eau et assainissement). Dans le rapport d'affectation du résultat, il est proposé d'affecter la somme de 500 000€ à la section d'investissement, il resterait 230 650.06€ en résultat reporté à la section de fonctionnement.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous le détail des investissements :

				2020	2020	2021	2021	2021
	Opérations	Article compta	libellé/opération	Budget	Réalisé	Reste à réaliser	Nouveau	Total budget
INVESTISSEMENTS RECURRENTS								
1VOI	110- Voirie	21578	Autre matériel	0	1 045	0		0
1VOI	110- Voirie	2182	Réparation balayeuse				6 500	6 500
1VOI	110- Voirie	2315	Travaux voirie	257 000	183 794	73 206	250 000	323 206
VOIRIE				257 000	184 839	73 206	256 500	329 706
2BAT	OPNI	21318	Autres bâtiments publics	0	3 561	0	0	0
2BAT	OPNI	2158	Autres installation	0	1 802	0		0
2BAT	OPNI	2181	Installation générale	0	1 500	0		0
2BAT	107 - Bâtiment ancienne mairie	2313	Toiture				50 000	50 000
2BAT	108 - Bâtiments publics	21318	Remplacement chauffe-eau (salle Jean Mignon et stade)	40 000	3 984	0	0	0
2BAT	109 - Bâtiments publics	2181	Travux logement 22bis rue dr Voure h	77 000	1 955	0	0	0
2BAT	110 - Bâtiments publics	2313	Toiture salle communale	23 000	24 163	0	0	0
2BAT	109 - Salles de sports		Toiture				30 000	30 000
INVESTISSEMENTS BATIMENTS				140 000	36 965	0	80 000	80 000
3SDF	110- Voirie	204	SDEF	131 026	56 544	13 914	50 000	63 914
SDEF				131 026	56 544	13 914	50 000	63 914
4MA	OPNI	2051	Logiciel	10 500	4 118	0		0
4MA	OPNI	2183	Matériel de bureau et informatique	14 000	6 572	0		0
4MA	OPNI	2184	Mobilier	3 000	1 117	0	10 000	10 000
4MA	102 - Mairie	2051	Logiciel, site internet, messagerie	17 000	379	0	15 000	15 000
4MA	103 - Mairie	2183	Matériel de bureau et informatique	9 000	1 310	0	15 000	15 000
4MA	104 - Ecole publique	2183	Equipement numérique	30 500	2 408	28 092	0	28 092
INVESTISSEMENTS MAIRIE/ECOLE				84 000	15 904	28 092	40 000	68 092
5TEC	OPNI	2158	Autre matériel et outillage	10 000	8 257	0	10 000	10 000
5TEC	OPNI	2182	Matériel de transport	40 000	39 222	0	10 000	10 000
5TEC		2315	Installation matériel et outillage	5 000	0	0		0
5TEC	120 - Espaces verts	2182	Véhicules	25 000	1 494	0	3 500	3 500
INVESTISSEMENTS TECHN (véhicules, matériel)				80 000	48 973	0	23 500	23 500
6PAR	116 - Projet participatif			10 000	0	1 000	19 000	20 000
PROJET PARTICIPATIF				10 000	0	1 000	19 000	20 000
7AUT	OPNI	2111	Terrains nus	0	6 520	0		0
7AUT	OPNI	2115	Terrains bâtis	12 183	0	12 183	-12 183	0
7AUT	111 - Cimetière		Cimetière	5 000	0	0		0
7AUT	112 - Aménagement divers	2031	Etudes	12 000	0	0		0
7AUT	114 - Aménagement de terrains	2128		10 000	0	10 000		10 000
AUTRES				39 183	6 520	22 183	-12 183	10 000
				741 209	349 745	138 395	456 817	595 212
PROJETS								
	100 - Aménagement bourg	2031	Etudes	0	9 876	0	40 000	40 000
		211	acquisition bâtiment	88 000	0	88 000	48 000	136 000
		2313	destruction bâtiment				160 000	160 000
	105 - Bâtiment OTI	2115	acquisition batiment				105 000	105 000
		2313	travaux				180 000	180 000
	106 - Club nautique	2313	travaux	165 000	15 141	149 859	75 000	224 859
		2315	Installation	0	1 800	0		0
	115 - Extension maison médicale	2313	Construction	173 503	159 868	13 721	18 000	31 721
TOTAL DEPENSES				1 167 712	536 430	389 975	1 082 817	1 472 792
				1 167 712	536 430	389 975	1 082 817	1 472 792
Financement (budget 2021)								
	104- Ecole publique	13	Ecole numérique			14 000	0	14 000
	106 - Club nautique	13	Club nautique				112 344	112 344
	105 - Bâtiment OTI	13	Batiment OTI					0
	100 - Aménagement bourg	13	Halle couverte					0
	116 - Projet participatif	13					10 000	10 000
		1641	Emprunt				350 000	350 000
		1022	FCTVA				84 000	84 000
		1068	Affectation du résultat				500 000	500 000
TOTAL RECETTES						14 000	1 056 344	1 070 344

		2017	2 018	2019	2020	Variation 2019/2020	Variation 2019/2020
1	Ressources de fonctionnement	1 646 364	1 707 677	1 724 644	1 743 634	18 990	1,10%
	<i>dont dotations d'Etat</i>	473 814	430 242	473 814	491 481	17 667	3,73%
	<i>dont fiscalité</i>	1 050 820	1 137 694	1 103 389	1 118 717	15 328	1,39%
	<i>dont AC</i>	32 626	32 626	21 246	20 950	-296	-1,40%
	<i>dont autres ressources</i>	89 104	107 115	126 195	112 486	-13 709	-10,86%
2	Dépenses de fonctionnement hors charges financières	1 096 825	1 164 042	1 146 286	1 078 977	-67 309	-5,87%
	<i>dont charges de personnel (brutes)</i>	543 513	551 369	539 576	468 367	-71 209	-13,20%
3	Capacité courante de financement (1-2)	549 539	543 635	578 358	664 657	86 299	14,92%
4	Frais financiers	43 386	39 134	33 055	25 682	-7 373	-22,31%
5	Epargne brute (3-4) ou CAF	506 154	504 501	545 303	638 975	93 673	17,18%
6	Remboursement capital dette	156 391	158 390	140 691	121 837	-18 854	-13,40%
7	Epargne nette (5-6)	349 763	346 111	404 611	517 138	112 527	27,81%
8	subventions d'équipement versées	18 480	967	45 813	56 544	10 731	23,42%
9	Programme d'investissement	589 037	616 831	403 306	479 887	76 581	18,99%
10	Charges d'investissement (8+9)	607 517	617 798	449 118	536 431	87 313	19,44%
11	Recettes d'investissement	176 527	433 068	144 810	84 926	-59 884	-41,35%
12	Excédents 1068	527 700	557 000	553 445	407 551	-145 894	-26,36%
13	Total des financements propres (7+11+12)	1 053 990	1 336 179	1 102 866	1 009 615	-93 251	-8,46%
14	Résultat N	446 473	718 381	653 748	473 184	-180 563	-27,62%
15	Résultat N- 1	- 192 930	-303 456	- 138 521	100 303	238 824	-172,41%
16	Fonds de roulement(14+15)	253 543	414 925	515 227	573 488	58 261	11,31%
17	solde des restes à réaliser	- 84 145	-309 400	- 367 267	- 375 975	-8 708	2,37%
18	solde net	169 398	105 525	147 960	197 513	49 553	33,49%

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020
Epargne brute	506 154	504 501	545 303	638 975
Epargne nette	349 763	346 111	404 611	517 138
Capacité de désendettement	2,02	1,99	1,59	1,16
population (INSEE)	2 181	2 101	2 161	2 257
epargne brute par habitant	232	240	252	283
epargne nette par habitant	160	165	187	229
Dépenses d'investissement par Habitant	279	294	208	238

L'état de la trésorerie est le suivant :

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	01/02/2020
Montant de la trésorerie en K€	390,5	523	576,5	679,7

Vous trouverez ci-dessous un état synthétique des sections de fonctionnement et d'investissement sur 3 ans :

Section de fonctionnement											
Dépenses					Recettes						
	CA 2018	CA 2019	CA 2020	Variation 2019/2020		CA 2018	CA 2019	CA 2020	Variation 2019/2020		
11	Charges à caractère général	329 350	325 378	286 099	-12,07	70	Prdts de service	104 668	107 164	61 727	-42,40
12	Personnel	551 369	539 576	468 367	-13,20	73	Impôts et taxes	1 137 694	1 103 389	1 139 667	3,29
14	Atténuations de produits	865	1 424	1 181	-17,06	74	Dotations	430 242	491 186	491 481	0,06
65	Autres ch. de gestion couran	277 992	279 909	269 232	-3,81	75	Autres prdts de gestion courante	11 119	20 212	23 094	14,26
66	Charges financières	39 134	33 055	25 682	-22,31	76	Prdts financiers	0	11	8	-25,44
67	Charges exceptionnelles	4 466	0	54 098		77	Prdts exceptionnels	5 775	80	9 150	11 337,50
						13	Atténuations de charges	18 178	2 602	18 507	611,23
	Total dépenses réelles	1 203 176	1 179 342	1 104 659	-8,19		Total recettes réelles	1 707 677	1 724 644	1 743 634	1,10
42	Opérations d'ordre	25 301	4 928	241 840	855,86	42	Opérations d'ordre	15 830	959	33 590	3 402,61
						2	Résultat reporté				
	Total des dépenses	1 228 477	1 184 270	1 346 499	13,70		Total des recettes	1 723 507	1 725 603	1 777 224	2,99
							Résultat année	495 030	541 333	430 725	
							Report n-1	163 939	105 524	208 581	
							Résultat à reporter	658 969	646 857	639 306	

Section d'investissement										
Dépenses					Recettes					
	CA 2018	CA 2019	CA 2020		CA 2018	CA 2019	CA 2020			
20	Immo.incorporelles	21 644	11 400	13 857	10	Dotations	117 904	91 857	74 256	
204	Subventions équipement	967	45 813	56 544	1068	Excédents de fct capitalisés	557 000	553 445	407 551	
21	Immo.corporelles	257 285	155 917	80 748	13	Subventions	154 974	52 953	9 351	
23	Immo.en cours	337 902	235 989	385 282	16	Emprunts	140 000			
16	Emprunts et dettes	158 390	140 691	121 837	204	Subventions équipement				
27	Autres immo.financières				23	Immo.en cours	20 190		1 319	
					27	Autres immo.financières				
	Total dépenses réelles	776 189	589 810	658 268		Total recettes réelles	990 068	698 255	492 477	
40	Opérations d'ordre	15 830	959	33 590	40	Opérations d'ordre	25 301	4 928	241 840	
41	Opérations patrimoniales				41	Opérations patrimoniales				
1	Résultat reporté ivst				2	Résultat reporté				
	Total des dépenses	792 019	590 769	691 858		Total des recettes	1 015 369	703 183	734 317	
	Déficit ou résultat	223 350	112 415	42 459						
	Report n-1	-467 395	-244 045	-40 284						
	Résultat définitif ivst	-244 045	-40 284	2 175						
	Résultat global	414 924	606 573	641 481						